



"Sobriété énergétique :
tous impliqués !"

Carrières-sous-Poissy, le 4 novembre 2022

Carrières, Carrières,

Signataire de la Convention des maires pour le Climat et l'Énergie, **la nouvelle municipalité de Carrières-sous-Poissy s'est engagée sur la voie de la transition écologique et énergétique.**

En identifiant différents leviers d'économie et d'efficacité énergétique, la Ville de Carrières-sous-Poissy s'engage avec des actions concrètes au quotidien pour une meilleure gestion des ressources en énergie, dans un devoir d'exemplarité et de sobriété."

Ainsi, de nouveaux critères environnementaux ont été intégrés dans les contrats de la commande publique et les premières phases des rénovations thermiques et énergétiques de nos bâtiments publics (écoles, complexes sportifs, réfectoires...) ont été réalisées. Les travaux se poursuivront tout au long du mandat.

Aujourd'hui, la flambée des prix de l'énergie et des matières premières liée à la guerre en Ukraine et à l'instabilité économique et financière mondiale confirme notre vulnérabilité, la pertinence du travail d'anticipation mené jusque-là et la nécessité de le poursuivre avec plus d'intensité encore.

C'est la raison pour laquelle, **un plan municipal de sobriété énergétique et d'économies d'énergie a été élaboré.** Il s'inscrit pleinement dans les orientations politiques décidées depuis juillet 2020.

L'ensemble des utilisateurs des équipements publics, services municipaux, associations, directeurs d'écoles et commerçants ont ainsi été sensibilisés au **respect des éco-gestes du quotidien.** L'utilisation limitée du chauffage, la régulation de la consommation d'eau et de l'éclairage, la sobriété numérique, l'utilisation économe des copieurs et du papier sont désormais des règles partagées par tous.

Concernant **les mobilités**, les agents municipaux sont encouragés au covoiturage pour leurs déplacements professionnels et à **adopter une conduite économe.** Un forfait « *mobilité durable* » promeut également l'usage du vélo. Dans le même temps, le parc automobile municipal se réforme et intégrera à l'avenir davantage de véhicules propres, produisant peu ou pas d'émissions polluantes lors de leur utilisation. Enfin, et conformément aux travaux du Comité consultatif du vélo et des mobilités actives, des arceaux neufs pour vélos sont installés partout en ville et 5 stations de réparation de vélos sont accessibles en permanence, dans les différents quartiers.

À notre demande, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise étudie la possibilité de réduire l'intensité de **l'éclairage public** aux heures creuses de la nuit pour favoriser, dans les meilleures conditions d'occupation de l'espace public, **la réduction de la consommation d'énergie de la collectivité**, mais aussi, la préservation de la biodiversité nocturne. Néanmoins, les candélabres de nuit ne seront pas éteints car **nous portons une attention toute particulière à la sécurité publique et aux déplacements sécurisés des piétons et des cyclistes.**

Nous souhaitons par ailleurs conserver la féerie de Noël à laquelle nous sommes tous attachés. Les animations du Village de Noël sont reconduites et l'installation dans les quartiers de grands sapins décorées de guirlandes lumineuses en LED sera assurée. En revanche, le nombre de motifs lumineux sur les axes routiers sera drastiquement réduit et leur durée d'installation limitée à 4 semaines (du 9 décembre 2022 au 6 janvier 2023) au lieu de 9.

Face aux impératifs d'économies d'énergie auxquels sont confrontées l'ensemble des collectivités territoriales, la municipalité fédère à ses côtés les acteurs publics et privés afin de construire des projets communs pour une ville plus verte et plus juste."

Nous poursuivons également nos actions pour préserver le cadre de vie des Carriéroises et des Carriérois en faisant appliquer la « **Charte pour une construction durable et qualitative à Carrières-sous-Poissy** » adoptée le 12 octobre 2022. Elle engage les promoteurs à respecter une démarche de sobriété énergétique et de nature en ville.

Dans les semaines et les mois à venir, de nouvelles dispositions seront prises. Elles seront partagées au sein des conseils de quartiers.

C'est ensemble que nous parviendrons à surmonter cette crise de l'énergie et ferons face aux conséquences sur notre vie quotidienne et notre pouvoir d'achat.

À Carrières-sous-Poissy, pour y parvenir, **votre municipalité s'est fixé 4 objectifs** : la non augmentation des impôts locaux fixés par la Ville, une gestion rigoureuse des finances publiques, la solidarité avec les plus fragiles et le maintien de la qualité du service public local.

Carrières-sous-Poissy s'affirme comme une Ville résiliente.

Face à la flambée des prix de l'énergie et au désordre climatique, la sobriété est de mise. Etat, entreprises, collectivités et particuliers, nous sommes tous appelés à réduire notre consommation énergétique avec pour ligne de mire une économie globale de 10% à l'échelle nationale.



Eddie Aït
Maire

Vice-président de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise

* Label attribué le 06/10/2022 par la Région Île-de-France, l'Agence Régionale pour la biodiversité en Île-de-France et l'Office français pour la biodiversité.